Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 33 (1941)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'étude de l'Office fédéral commente, pour terminer, l'assurance-tuberculose. A la fin de 1937, il existait 8 caisses d'assurance-tuberculose reconnues. Un total de 738,553 personnes étaient assurées directement ou indirectement, c'est-à-dire par les fédérations de réassurance contre la tuberculose:

				Assurés		
				1936	1937	
Hommes				264,263	275,391	
Femmes				308,759	325,823	
Enfants .				124,596	137,339	
		Tot	al	697,618	738,553	

En 1937, le nombre des personnes astreintes à une cure a été de 3030 dans l'assurance pour les soins médicaux et pharmaceutiques et de 1175 dans l'assurance pour indemnité journalière seulement. Le nombre des jours de cure a été de 410,027 dans la première catégorie et de 245,742 jours dans la seconde. La durée moyenne de la cure a été inférieure à celle de 1936.

Prestations aux personnes en cure.

P		caisses de maladie es-tuberculoses		ions de la dération
	1936	1937	1936	1937
	En	francs	En francs	
Assurance des soins médicaux et				
pharmaceutiques	1,115,549	1,168,200	247,115	256,473
Assurance pour une indemnité				
journalière	597,509	568,583	121,880	114,074

Bibliographie.

La législation sociale de la Suisse.

L'ouvrage publié par le Département fédéral de l'économie publique contient le texte de tous les actes législatif et administratif, tant fédéraux que cantonaux, traitant de la réglementation du travail et des assurances sociales de l'année 1939. L'on y trouve également les règlements que le Département fédéral de l'économie publique a adoptés en 1939 en vertu de la loi fédérale du 26 juin 1930 sur la formation des apprentis et sur les exigences minimums de l'examen de fin d'apprentissage. Une table des matières et un index chronologique permettent de trouver instantanément ces textes de lois et d'ordonnances.

Tunisie 1939. Etienne Quaglia. Edition Heliographia, Lausanne. 1940.

Dans une jolie plaquette, éditée avec soin, l'auteur trace d'une plume alerte et colorée des notes de voyages que l'on ne peut lire sans en éprouver un réel et vif plaisir. Que de poésie et de fines observations dans ces quelque 75 pages! « J'ai tenté de faire partager à mes lecteurs, écrit l'auteur, l'intérêt que j'ai éprouvé dans ces régions encore mal connues chez nous, surtout le Sud tunisien. J'ai donné ici le reflet, le résumé impartial de mes observations de touriste et si j'ai parlé des Arabes indolents et des Juifs affairés, on ne saurait y voir d'intention à l'endroit de ces peuples qui me sont sympathiques comme tous les peuples à un égal degré. J'ai décrit ce que j'ai vu, tel que je l'ai vu, sans faire œuvre de partisan. »

C'est exact! Nul ne serait tenté de voir dans la belle plaquette de Quaglia, si joliment illustrée, autre chose qu'un vivant reportage d'une des plus riches

colonies françaises.

Il faut lire «Tunisie 1939». Cela en vaut la peine.